

Faits & chiffres

RAPPORT ANNUEL 2009

ASSOCIATION SUISSE DES SERVICES
D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE



AIDE ET SOINS A DOMICILE
A vos côtés, toujours.

Editorial	3
Activités principales 2009	5
Direction de l'association	6
Représentation d'intérêts, politique de la santé	7
Développement de la branche	10
Formation	11
Qualité	13
RAI-Home-Care	14
Donnée statistiques, eHealth	15
Communication	16
Marketing	19
Comptes et finances	24
Organes de l'association	37
Portrait	39
Impressum	40



Dr. Stéphanie Mörikofer-Zwez
Présidente

L'Aide et soins à domicile:
l'histoire d'une réussite
aux conséquences mul-
tiples

«Durant les Fêtes de Noël, nous avons vraiment pu constater à quel point l'aide et les soins à domicile sont de qualité. Grâce à eux, mon père a été très bien pris en charge lorsqu'il est sorti de l'hôpital. Un grand compliment pour cette bonne organisation». Ces quelques mots de reconnaissance sur une carte de Noël m'ont remplie de joie et je les transmets avec plaisir à toutes les organisations de base d'aide et de soins à domicile qui durant toute l'année font du bon travail, parfois dans des conditions difficiles. Ces derniers temps, j'entends souvent de telles paroles. Elles sont une forme de remerciement pour le professionnalisme actuel de l'Aide et soins à domicile. Elles reflètent également les expériences de la génération des

baby-boomers qui, aujourd'hui, accompagnent, soutiennent et, souvent aussi, soignent leurs parents âgés dans une proportion encore jamais connue auparavant.

Les nouveaux défis

Le succès de l'aide et des soins à domicile a des conséquences: la pénurie de personnel, la lutte pour les ressources financières, la question des limites économiques et sociales de l'aide et des soins à domicile, la surcharge des proches de personnes nécessitant des soins. En 2009, nous avons examiné ces questions en profondeur, en partie dans le cadre de la préparation du Congrès de l'Aide et des soins à domicile de septembre 2010:

- Notre engagement pour la formation initiale et complémentaire – d'une part au sein de l'OdA-Santé (par ex. ASSC, formation avec attestation), d'autre part par notre soutien à des cours pour le personnel auxiliaire sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) – est une réponse à la pénurie de personnel qui se dessine comme l'atteste plusieurs études parues en 2009. Cet engagement complète les efforts extrêmement importants des organisations d'aide et de soins à domicile cantonales, régionales et communales pour la création de places de formation au niveau local.

- Pour garantir les ressources financières, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a élaboré des recommandations sur la mise en œuvre du nouveau financement des soins et les a déjà transmises aux associations cantonales en septembre 2009. Il est réjouissant de constater que les recommandations de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), publiées ultérieurement, correspondent à celles de l'ASSASD, même si les dernières sont plus détaillées.

- La question des limites économiques et sociales de l'aide et des soins à domicile a été examinée dans le cadre des préparatifs du Congrès de l'Aide et des soins à domicile. Nous avons constaté avec étonnement qu'il n'existe presque pas de littérature à ce sujet. Il semble que jusqu'à présent, cette question n'a pas vraiment été soulevée dans les milieux scientifiques. Entre-temps, les mandats de clarification nécessaires ont été attribués, en particulier pour une étude qui compare l'ensemble des aspects économiques des soins à domicile avec les soins prodigués dans un établissement médico-social (EMS). Nous attendons les résultats avec impatience.

- L'étude sur la situation des proches soignants (SwissAgeCare-2010), réalisée en 2009, est particulièrement importante. Elle est maintenant évaluée au niveau scientifique et de manière interne à l'association. 745 professionnels de l'aide et des soins à domicile et proches soignants ont participé à cette étude, attestant ainsi l'intérêt pour cette problématique de manière particulièrement frappante. Pour le moment, cette étude se limite à la Suisse alémanique. Une étude similaire sera réalisée en Suisse Romande et en Tessin en 2010/2011.

Des jalons pour l'avenir

En vue du nouveau contrat de prestations avec l'OFAS qu'il faudra négocier en 2010, la Conférence des présidentes et la Conférence nationale des associations cantonales se sont penchées sur les nouveaux thèmes qui occuperont les années à venir. Transférer vers le patient l'accent qui était mis jusqu'à présent sur l'organisation, voilà l'un des objectifs prioritaires qui sera atteint grâce à une mise en réseau nettement plus grande des organisations de base de l'aide et des soins à domicile avec d'autres fournisseurs de prestations dans les soins de longue durée. Il sera ainsi plus facile d'atteindre le but essentiel de l'aide et des soins à domicile: permettre de vivre à la maison même dans des circonstances difficiles. Comme mesures d'accompagnement, il s'agit de renforcer les

efforts visant à promouvoir la qualité et l'économicité. Une meilleure collaboration avec les assureurs-maladie en fait aussi partie. Nous espérons que la collaboration réussie avec Helsana dans le domaine de RAI-Home-Care pourra s'étendre à beaucoup d'autres assureurs et que nous réussirons à négocier avec Santésuisse une convention administrative suisse qui remplacera les actuelles conventions tarifaires cantonales, qui régleront les relations réciproques d'une manière satisfaisante pour les deux parties.

Merci!

Une fois de plus, la collaboration au sein de l'ASSASD – à la Conférence des présidentes, à la Conférence nationale des associations cantonales, à l'Assemblée des délégués, au Comité central et au Secrétariat central mais aussi entre les différents organes – a été excellente. Le travail constructif qu'il est ainsi possible de réaliser, sert de base importante au travail de l'aide et des soins à domicile et j'en remercie beaucoup toutes les personnes concernées. Une comparaison des objectifs fixés dans le programme annuel avec les activités réalisées montre que presque tous les buts ont été réalisés et cela en respectant le cadre budgétaire. Je remercie chaleureusement notre secrétaire centrale Beatrice Mazenauer et toute l'équipe du Secrétariat central pour cette prestation de premier ordre. J'aimerais également remercier tous nos partenaires

qui ont contribué avec nous au développement du secteur des soins. Et surtout, je tiens à dire un grand merci à nos sponsors. Sans leur soutien financier, de nombreuses activités importantes de l'ASSASD ne seraient pas possibles.

La collaboration est la clé d'une activité réussie dans le domaine non lucratif. Je me réjouis de poursuivre les coopérations existantes et, là où cela est nécessaire, d'en développer aussi de nouvelles.

Dr. Stéphanie Mörikofer-Zwez
Présidente

Révision de la LAMal/nouveau financement des soins

- Intervention lors de l'élaboration de l'ordonnance sur le financement des soins
- Collaboration active au sein de la Communauté d'intérêts Financement des soins
- Elaboration de recommandations pour la mise en œuvre du financement des soins

Convention tarifaire

- Préparation des négociations tarifaires avec Santésuisse
- Début de la révision du Manuel Finances

Soins ambulatoires en psychiatrie et psychogériatrie

- Collaboration au sein de la commission paritaire de reconnaissance pour l'évaluation des soins requis en psychiatrie

Etude SwissAgeCare-2010

- Lancement d'une étude sur les besoins des proches soignants et des professionnels de l'aide et des soins à domicile

OdASanté

- Collaboration dans des groupes de travail et au comité de l'Organisation faïtière nationale du monde du travail Santé (OdASanté)
- Collaboration active à des dossiers, par exemple au projet de communication faïtière nationale sur les professions de la santé

Formation

- Collaboration à des projets nationaux, par exemple sur la formation supérieure en soins stationnaires et ambulatoires de longue durée, le plan de formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), la formation avec attestation fédérale santé-social

- Cours de base pour les aides ménagères: promotion, contrôle de la qualité, gestion des subventions

Projet sur les indicateurs de la qualité

- Présentation et publication des résultats du projet sur les indicateurs de la qualité à des congrès et dans des revues spécialisées
- Soutien au travail sur la qualité auprès de plusieurs organisations d'aide et de soins à domicile au moyen d'indicateurs sur la base de RAI-Home-Care

RAI-Home-Care

- Accompagnement de l'introduction et de l'utilisation de RAI-Home-Care
- Développement de RAI-HC et du module RAI-HC Mental Health
- Planification d'un pool de données pour RAI-HC

Communication

- Travail auprès des médias, coordination de la Journée nationale Aide et soins à domicile
- Proposition d'un nouveau site pour les organisations d'aide et de soins à domicile, nouveau portail des offres d'emploi online sur www.soins-a-dom-emplois.ch
- Introduction d'une E-Newsletter pour les organisations de base

Marketing, sponsoring

- Contacts réguliers pour entretenir les partenariats
- Conclusion de nouveaux partenariats
- Négociations pour des conditions de gros en faveur des organisations d'aide et de soins à domicile

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Coordination de l'association

L'Assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 14 mai 2009. Les présidents et présidentes et les secrétaires généraux se sont réunis le 12 février lors de la Conférence nationale des associations cantonales (CNC) extraordinaire et le 18 novembre pour une CNC ordinaire. Pour cette raison, la Conférence des présidentes n'a eu lieu qu'une seule fois en 2009. L'application du nouveau financement des soins a été le thème principal de ces trois conférences. En outre, les futures priorités de la politique associative ont été définies et le programme pluriannuel 2011 – 2013 a été préparé.

L'Aide et soins à domicile à tous les niveaux

Le document de base «Aide et soins à domicile à tous les niveaux» règle les activités des organisations de base d'aide et de soins à domicile, des associations cantonales et de l'association faîtière suisse. En 2009, le document a été adapté à la «Stratégie 2015 de l'aide et des soins à domicile». Il sera soumis pour approbation à la prochaine Assemblée des délégués en mai 2010.

Reporting relatif au contrat de prestations avec OFAS

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) organise des entretiens de controlling avec les partenaires des contrats de prestations. Pour l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD), il s'est agi du premier entretien de ce genre. Cette discussion permet d'aborder les problèmes actuels de l'aide et des soins à domicile avec les responsables de l'OFAS et de parler des priorités visant à assurer la cohérence de la politique suisse de la vieillesse.

Secrétariat central

Le développement du Secrétariat central qui s'est fait selon le modèle du contrat de prestations de l'OFAS, a parfois créé un sentiment d'insécurité et d'inquiétude au sein de l'équipe et exigé des collaborateurs qu'ils fassent preuve de beaucoup de souplesse. Dans un premier temps, le Secrétariat central avait sous-estimé le travail de restructuration à réaliser en interne. Entre-temps, l'augmentation de la dotation des postes de 500 à 750 pourcents a pu se faire comme prévu.

REPRESENTATION D'INTERETS POLITIQUE DE LA SANTE

Nouveau régime de financement des soins

La loi fédérale sur le nouveau régime de financement des soins entrera en vigueur au 1er janvier 2011. Telle est la décision du Conseil fédéral prise en décembre 2009. Celui-ci a ainsi abrogé la décision initiale de faire entrer cette loi au 1er juillet 2010. Une demande formulée au début 2009 par l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) dans le cadre de la consultation s'est donc finalement réalisée en fin d'année.

L'ASSASD a participé activement à la procédure de consultation sur les dispositions transitoires et a demandé plusieurs améliorations en son nom propre et aussi en tant que membre de la CI Financement des soins. Sa demande de limiter la participation du patient pour les soins à domicile a été acceptée. L'interprétation de l'Office fédéral de la santé publique à ce sujet est sans équivoque. La participation du patient ne doit pas dépasser 5'822 francs au maximum par année. Malheureusement, d'autres propositions importantes de l'ASSASD n'ont pas été reprises. Il manque aussi des précisions sur la fixation du prix coûtant et sur la procédure de calcul, ainsi qu'une définition des soins aigus et de transition. De même, la demande d'augmenter les tarifs des prix de huit pourcents en moyenne ou, au moins, d'augmenter la règle de l'arrondi de cinq à dix minutes, n'a pas été prise en compte.

Les cantons sont actuellement en train de régler la mise en œuvre du nouveau financement des soins. Dans plusieurs cantons, les projets de loi se trouvent déjà en consultation. Il s'avère que les mises en œuvre cantonales sont très différentes les unes des autres. Certains cantons, par exemple, vont promouvoir les soins ambulatoires par des incitations et renoncer partiellement ou complètement à la participation du patient alors que d'autres l'exigent entièrement.

L'ASSASD a élaboré des recommandations relatives à l'introduction du financement des soins dans les cantons et prié les associations cantonales d'exercer une influence allant dans le sens de ces recommandations. Les recommandations principales sont:

- L'Aide et soins à domicile est en mesure de fournir des soins aigus et de transition.
- Il faut défendre le tarif au temps.
- Le prix coûtant est calculé selon le modèle de calcul présenté dans le Manuel Finances de l'ASSASD.
- Ambulatoire avant stationnaire: il faut renoncer à la participation du patient pour les soins à domicile ou la maintenir la plus basse possible.
- Les cantons doivent fixer le montant de la participation du patient.

- Pour recevoir des fonds du canton pour les soins de longue durée ou être reconnu comme fournisseur de soins aigus et de transition, il faut respecter les obligations cantonales (par exemple les conditions pour obtenir une autorisation d'exploiter et les prescriptions pour l'assurance de la qualité).
- Tous les droits et devoirs sont fixés dans un contrat de prestations.

Convention tarifaire suisse

En 2004, les efforts de l'ASSASD visant à négocier une convention tarifaire suisse avaient échoué parce qu'il fallait attendre l'introduction du nouveau financement des soins. L'objectif des nouvelles négociations sera de résoudre au niveau suisse le plus grand nombre possible de questions de détail.

Le groupe de travail Convention tarifaire a préparé les négociations pour l'ASSASD. Il comprend deux sous-groupes Comptabilité analytique et Conventions/assurance de la qualité. Les membres du groupe de travail ont été nommés par les conférences régionales de l'ASSASD, et le Comité central a élu la délégation chargée des négociations parmi les membres du groupe de travail.

Manuel Finances de l’ASSASD

Le groupe de travail Comptabilité analytique a commencé à remanier le Manuel Finances de l’ASSASD et à l’adapter au nouveau régime de financement des soins. Il s’agit en particulier d’introduire le centre d’imputation Soins aigus et de transition ainsi qu’un compte de recette pour la participation du patient. Le Manuel Finances dûment remanié sera disponible dès l’entrée en vigueur du financement des soins.

Recherche visant à accompagner l’introduction des DRG: initiative parlementaire

Les hôpitaux suisses vont introduire les forfaits par cas liés au diagnostic (DRG) d’ici 2012. Cela aura probablement pour effet que les patients quitteront plus tôt l’hôpital. Les services d’aide et de soins à domicile devront alors vraisemblablement assumer un plus grand nombre de situations de soins et aussi des cas plus complexes. C’est pour cette raison, qu’ils doivent relever de nouveaux défis dans le domaine du personnel. Il s’agit également de se demander si le financement des soins aigus et de transition pris en charge par les assureurs-maladie, limité à deux semaines, est suffisant. Pour répondre à ces questions de manière fondée, des données sur les effets de l’introduction des DRG sont indispensables. Pour cette raison, l’ASSASD a soutenu l’initia-

tive parlementaire de la conseillère nationale Bea Heim qui demande de faire une recherche d’accompagnement correspondante.

Loi sur la prévention

En septembre 2009, le Conseil fédéral a adopté le message et le projet relatif à la loi sur la prévention à l’intention du Parlement. Cette loi a pour but d’améliorer la gestion des mesures de prévention, de promotion de la santé et de détection précoce en Suisse. L’Alliance pour la santé en Suisse, dont fait partie l’ASSASD aux côtés de 44 autres organisations, soutient ce projet de loi. Elle va organiser activement le lobbying visant une loi sur la prévention progressive, en s’inspirant du modèle de la CI Financement des soins.

Oui au libre passage des personnes

Conjointement avec l’association H+ Les Hôpitaux de Suisse, avec l’association des homes et institutions sociales suisses Curaviva Suisse et avec l’association IN-SOS Institutions sociales suisses pour personnes handicapées, l’ASSASD s’est engagée pour un oui lors de la votation fédérale sur la reconduite de l’accord sur la libre circulation des personnes et sur son extension à la Bulgarie et à la Roumanie. Les fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé ont besoin des travailleurs

en provenance de l’Europe. Fort heureusement, cet objet a été accepté par 59,6 pourcents des voix.

Soins ambulatoires en psychiatrie et en psychogériatrie

Selon l’art. 7 al. 2bis de l’OPAS, seuls des infirmières et infirmiers qualifiés ont le droit de procéder à l’évaluation des soins requis ambulatoires en psychiatrie et en psychogériatrie. Une commission paritaire, dans laquelle l’ASSASD est représentée, se charge de la reconnaissance de ces professionnels. La commission a fixé la procédure de vérification et a déjà examiné les premiers dossiers. Afin d’éviter d’éventuels litiges avec les assureurs-maladie, l’ASSASD recommande aux organisations d’aide et de soins à domicile d’obtenir la reconnaissance de la commission paritaire pour les infirmières et infirmiers qui procèdent dans leurs services à l’évaluation des soins requis en psychiatrie et en psychogériatrie.

Comité de patronage

En 2009, cinquante nouvelles personnes ont adhéré au Comité de patronage qui apporte un important soutien à la représentation des intérêts de l’ASSASD. Celui-ci compte désormais plus de 200 membres, principalement des parlementaires fédéraux et des directeurs et directrices cantonaux de la santé. Cette liste impressionnante atteste que le monde politique accorde une grande valeur à l’aide et aux soins à domicile et les reconnaît comme des piliers indispensables du système de santé et social. Les membres du Comité de patronage reçoivent, sur demande, un abonnement à la revue «Schauplatz Spitex». Quelque 70 politiciens ont souhaité profiter de cette offre. Le comité est présidé par cinq parlementaires appartenant chacun à l’un des cinq grands partis suisses: le conseiller national Dominique Baettig (UDC/JU), la conseillère nationale Yvonne Gilli (Les Verts/SG), la conseillère nationale Marianne Kleiner (PLR/AR), le conseiller aux Etats Theo Maissen (PDC/GR) et le conseiller national Stéphane Rossini (PS/VS). www.aide-soins-domicile.ch > [L’association](#) > [Comité de patronage](#)

Représentation dans d’autres organismes

L’ASSASD est représentée dans différents organismes, en particulier dans le Forum national «Age et migration», dans l’Alliance pour la santé en Suisse, dans le Forum Alzheimer Suisse ainsi qu’au sein du comité de la Journée des malades.

DEVELOPPEMENT DE LA BRANCHE

Etude SwissAgeCare-2010

En 2009, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a lancé le projet de recherche «SwissAgeCare-2010» afin de connaître les besoins, les problèmes et les ressources des proches qui soignent des personnes de plus de 65 ans. Cette étude est réalisée sous la responsabilité de Pasqualina Perig-Chiello, professeur honoraire à l'Université de Berne, de Brigitte Schnegg, Université de Berne, et de François Höpflinger, professeur à l'Université de Zurich. En Suisse alémanique, 745 professionnels de l'aide et des soins à domicile et proches soignants ont participé à cette recherche. Les résultats seront présentés dans le cadre du 5e Congrès national Aide et soins à domicile en septembre 2010. En se basant sur ces résultats, l'ASSASD va élaborer des stratégies d'action et faire des recommandations à l'intention des associations cantonales ou des organisations de base. Celles-ci montreront comment mieux répondre, à l'avenir, aux besoins des soignants et quelles sont les mesures concrètes à prendre pour améliorer la collaboration avec les proches soignants.

5e Congrès national 2010 Aide et soins à domicile

Après 2003, c'est les 9 et 10 septembre 2010 qu'aura lieu à Bienne le prochain Congrès national Aide et soins à domicile. Il se déroulera

sous le slogan «Aide et soins à domicile – au cœur de l'action». Il s'adresse en premier lieu aux spécialistes et aux collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile ainsi qu'aux personnes intéressées des organisations partenaires. L'ASSASD invite également les représentants de la recherche, des assurances-maladie, de la politique et de l'administration. Ce congrès mettra en lumière les défis à relever au cours des prochaines années et offrira aux participants une plate-forme pour discuter du développement de la branche.

Les préparatifs ont démarré en 2009. Le programme a été élaboré et les conférenciers ont déjà donné leur accord. Le congrès permettra d'approfondir les thèmes prioritaires suivants: formation/pénurie de personnel, réseau de fournisseurs de prestations, prévention/promotion de la santé, limites de l'aide et des soins à domicile, proches soignants de personnes âgées, possibilités technologiques, standards de management pour les organisations à but non lucratif. La recherche de sponsors était presque terminée à la fin de l'année. Des entreprises renommées ont accepté de sponsoriser cette manifestation. Grâce au soutien des sponsors, le prix des entrées au congrès a pu être réduit de plus de moitié.

www.aide-soins-domicile.ch > Manifestations

Campagne Alzheimer

En automne 2006, l'Association Alzheimer Suisse et l'ASSASD ont lancé la campagne de sensibilisation «Vivre avec Alzheimer à la maison – oui, mais comment?». Le but de cette campagne est de réduire le surmenage et l'épuisement dans le contexte des soins grâce à une meilleure évaluation des ressources propres et des compétences externes. Depuis le début de cette campagne, une vingtaine de conférences-débat ont eu lieu dans toute la Suisse, dont deux en 2009. Cette campagne est soutenue financièrement par Interpharma et Pfizer.

Commission de formation

La commission de formation s'est réunie quatre fois en 2009. Elle a élaboré le programme de la Journée nationale de formation 2010 intitulée «Vers une complémentarité des compétences – pour chaque tâche les compétences qu'il faut». Celle-ci a été organisée pour la première fois en allemand et en français. La commission s'est également penchée sur la situation précaire du personnel; elle a surtout examiné comment créer des places de formation dans les services d'aide et de soins à domicile. La commission va développer une liste de questions permettant d'évaluer les moyens à disposition. Les institutions qui aimeraient promouvoir la formation et qui nécessitent de l'aide pourront s'y orienter.

Organisation faîtière OdASanté

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a représenté activement ses intérêts dans le comité de l'organisation faîtière nationale du monde du travail Santé (OdASanté) ainsi que dans différents groupes de travail chargés de projets sur la formation professionnelle. Cinq ans après sa création, le comité évalue le travail et les structures de l'OdASanté. Il est en train de remanier le profil et de définir la stratégie 2015 de la branche.

FORMATION

Formation avec attestation santé-social (attestation fédérale professionnelle AFP)

Les deux groupes de travail de l'OdASanté (commission de réforme de l'ordonnance sur la formation et groupe de travail Plan de formation), dans lesquels l'ASSASD est représentée, développent la formation sur deux ans menant à une attestation fédérale santé-social. Les documents seront terminés fin 2010. Les premiers cours pilote pourront commencer en 2011 et la formation sera proposée à partir de 2012.

Assistant-e en soins et santé communautaire ASSC

L'assistante en soins et santé communautaire (ASSC) réalise un travail important dans le domaine de l'aide et des soins à domicile. L'ASSASD est représentée dans la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des ASSC. Cette commission examine l'ordonnance sur la formation et le plan de formation, entrés en vigueur le 1er janvier 2009, et elle entreprend les modifications nécessaires.

Projet Formation professionnelle supérieure Soins et encadrement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires

Le projet «Formation professionnelle supérieure Soins et encadrement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires» de H+ Les Hôpitaux de Suisse, Curaviva Suisse et de l'ASSASD a démarré en mai. Il est soutenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Sur mandat de l'OFFT, l'OdASanté coordonne ce projet avec celui de l'Association suisse des infirmières et infirmiers («Positionnement des formations postdiplômes en soins infirmiers»). Afin de clarifier les besoins en matière de compétences actuelles et futures des soignants, un séminaire a été organisé en août en tenant compte du développement des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs. Ce projet est très ambitieux et n'a pas pu être terminé en 2009.

Rapport national sur les besoins en effectifs – un projet de la CDS/OdASanté

L'ASSASD a fait partie du groupe de pilotage de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et de l'OdASanté qui a élaboré le «Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la

santé». Sur la base de l'étude de l'Obsan sur le personnel de santé en Suisse, publiée en février 2009, ce rapport montre des scénarios alarmants relatifs à la pénurie de personnel. Une réunion est prévue en février 2010 en présence de tous les partenaires concernés afin de concrétiser l'application des mesures proposées. L'ASSASD y participera avec des délégations des conférences régionales.

Produits et prestations

Projet Communication faïtière nationale sur les professions de la santé

Le concept «Communication faïtière nationale sur les professions de la santé» a été adopté en 2009 par l'OdASanté. Des dépliants seront élaborés pour seize professions de la santé, en collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle. Les premiers dépliants seront publiés vraisemblablement au printemps 2010.

Cours de base pour les aides ménagères

Depuis 2009, sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'ASSASD se charge du déroulement des versements des contributions aux organisateurs de cours pour aides ménagères. Elle assure également le contrôle de la qualité de ces cours. Huit projets de cours ont déjà été reconnus et six cours ont déjà commencé en 2009, les autres suivront en 2010. Les pronostics pour 2010 montrent que le nombre de cours pour les aides ménagères va augmenter.

Les indicateurs de qualité dans l'aide et les soins à domicile

Aussitôt après avoir terminé le projet pilote «Indicateurs de la qualité dans l'aide et les soins à domicile» qui se base sur les données de RAI-Home-Care, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a organisé différents séminaires à ce sujet pour les 45 organisations de base impliquées dans ce projet. Les participants ont examiné la portée et l'utilité de ces indicateurs pour leur travail sur la qualité et ont discuté les résultats obtenus par leurs organisations en se référant aux structures et aux processus. 25 organisations d'aide et de soins à domicile vont poursuivre leur travail sur la qualité en utilisant des indicateurs et se sont annoncées pour une nouvelle évaluation de leurs résultats ainsi que pour les séminaires suivants.

Le projet sur les indicateurs de la qualité a attiré l'attention des experts en la matière. Les résultats obtenus ont été présentés à différents congrès spécialisés, dont celui de Wonca Europe. La Société suisse pour la politique de la santé (SSPS) a publié les résultats de cette étude dans sa série de publications. En outre, plusieurs articles ont paru dans différentes revues spécialisées, dont «Schau- platz Spitex» et «Impact», la revue de la Haute école zurichoise des sciences appliquées.

Commission de la qualité

La commission de la qualité s'est réunie trois fois en 2009. La grille sur les échanges structurés relatifs à la qualité entre les organisations de base de l'aide et des soins à domicile a pu être terminée. Il est prévu de tester cette grille dans plusieurs organisations de base dans le cadre d'un projet pilote prévu pour 2010.

Produits et prestations

Manuel sur la qualité

Après avoir été plusieurs fois retardée, la révision du Manuel sur la qualité a enfin pu commencer. Il s'est avéré que les adaptations nécessaires sont plus nombreuses qu'escompté au départ en raison de la professionnalisation croissante de la branche et des exigences plus élevées provenant du contexte social et politique. Cela implique en particulier d'élargir les normes et les critères actuels. Le Manuel sur la qualité sera publié en 2010 dans une version entièrement remaniée.

Introduction et utilisation

En 2009, l'introduction de RAI-Home-Care (RAI-HC) a surtout avancé en Suisse romande. Des représentant-es de tous les cantons romands et du Tessin ont constitué un groupe de travail RAI-HC chargé d'accompagner ce processus d'introduction. L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a participé régulièrement aux séances afin d'assurer la coordination entre les différentes régions du pays et de garantir une utilisation homogène de RAI-HC.

L'ASSASD s'est efforcée d'optimiser l'utilisation de l'instrument RAI-HC. Comme l'ont souligné les formateurs et formatrices RAI-HC lors de leur journée annuelle d'actualisation, des impulsions importantes ont pu être faites grâce à un exemple de cas harmonisé qui est utilisé lors de la formation de base. L'ASSASD a également élaboré une liste avec des directives concernant la codification de situations particulièrement difficiles. Ces situations sont décrites à l'aide d'exemples tirés de la pratique et complétées par des explications sur la codification correcte.

Poursuite du développement

L'actualisation (update) de l'instrument RAI-HC Suisse a été terminée en 2009; cet instrument est désormais prêt à être intégré dans les programmes informatiques. Il comprend des améliorations de l'utilisation et il est mieux compatible avec

le RAI-HC original. Le module ménage n'est pas concerné par ces adaptations parce qu'il nécessite une révision fondamentale. Celle-ci sera entreprise dès que le module concernant les situations de soins en psychiatrie, RAI-Home-Care Mental Health (RAI-HC MH), sera terminé. Le module RAI-HC MH ainsi que le processus d'évaluation des soins requis dans des situations relevant de la psychiatrie sont terminés; avant d'être officialisé, ce module doit encore être réexaminé de manière approfondie sous l'angle de la protection des données.

Convention administrative avec les assureurs-maladie

La convention administrative entre l'ASSASD et l'assurance-maladie Helsana s'est avérée très utile pour régler le déroulement de la remise des documents attestant les besoins requis en matière de prestations de soins. En 2009, elle a également été reprise par la CPT.

Pool de données pour RAI-HC

L'ASSASD entend constituer un pool central de données afin de mieux utiliser les informations provenant de RAI-Home-Care comme branche et dans les différentes organisations. En 2009, elle a pris contact avec plusieurs institutions spécialisées et s'est fait une première idée des différentes possibilités qui existent dans ce sens. Les clarifications préalables sont extrêmement exigeantes et de ce fait pas encore terminées.

Statistique de l'aide et des soins à domicile

Un sondage réalisé en 2009 auprès des associations cantonales d'aide et de soins à domicile a montré que le transfert de la statistique de l'aide et des soins à domicile de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est déroulé sans accroc. De même, la nouvelle répartition de la clientèle de l'aide et des soins à domicile en fonction du sexe n'a posé aucun problème. L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) participe actuellement à l'adaptation de la statistique de l'aide et des soins à domicile au nouveau financement de soins selon la LAMal.

Stratégie cybersanté Suisse

L'organe de coordination cybersanté Confédération-cantons a publié des recommandations sur l'application de la stratégie suisse de cybersanté (eHealth). Concernant le projet partiel «Normes et architecture», l'ASSASD a défendu les intérêts de l'aide et des soins à domicile lors de l'élaboration des recommandations sur l'architecture informatique eHealth et lors des standards de l'échange électronique de données. Les recommandations portant sur les autres projets partiels (propositions de modèles et Public-Private-Partnership, services en ligne et qualification, formation, bases juri-

diques et financement et systèmes d'incitation) ont été examinées selon leur pertinence pour l'aide et les soins à domicile.

Nouveau numéro AVS

L'ASSASD a procédé à des clarifications visant l'introduction du nouveau numéro d'AVS et a informé sur les recommandations de la Centrale de compensation (CdC). Etant donné que le nouveau numéro AVS ne peut plus être calculé à partir du nom et de la date de naissance, les services d'aide et de soins à domicile doivent les réenregistrer dans leur système informatique. Un tel enregistrement systématique doit être annoncé à la CdC. L'ASSASD examine les démarches à suivre pour la procédure d'annonce.

Carte d'assuré

L'ASSASD a suivi l'introduction de la carte d'assuré prévue pour 2010 et s'est engagée activement en faveur d'une solution globale judicieuse. Elle s'est mise en contact avec le centre cada de SantéSuisse ainsi qu'avec d'autres organes impliqués. L'ASSASD a accepté de reprendre des fonctions de coordination afin de pouvoir soutenir de manière optimale l'introduction de la carte d'assuré dans la pratique.

COMMUNICATION

Journée nationale Aide et soins à domicile

«L'Aide et soins à domicile – au service des seniors et des juniors»: tel a été le slogan de la 5ème Journée nationale Aide et soins à domicile qui s'est déroulée le 2 mai 2009. Des organisations d'aide et de soins à domicile ont organisé différentes actions dans toutes les régions du pays afin de faire connaître leurs prestations. L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) s'est chargée des relations avec les médias au niveau suprarégional et a mis un dossier de presse modèle à disposition des associations cantonales. Pour la première fois, des affiches ont également pu être commandées.

Lors d'un sondage, la majorité des associations cantonales ont déclaré qu'elles souhaitaient que cette Journée nationale continue d'avoir lieu; certaines d'entre elles ont toutefois constaté une baisse de motivation à participer parmi les organisations de base. Pour cette raison, le groupe de travail communication est en train de réexaminer le concept.

Travail auprès des médias

L'aide et les soins à domicile ont également été thématiques dans les médias en dehors de la Journée nationale Aide et soins à domicile. La coordination entre les différents niveaux de l'association, définie

dans le «Concept de communication pour l'aide et soins à domicile à but non-lucratif», obtient des résultats positifs. En 2009, le travail auprès des médias a continué d'aborder des thèmes à forte orientation politique, notamment sur le financement des soins.

Protection de la marque

Les moyens nécessaires pour assurer la protection de la marque ont augmenté. Il existe toujours plus d'entreprises qui publient sans autorisation le logo de l'Aide et soins à domicile qui est une marque déposée. Jusqu'à présent, tous les cas ont pu être réglés sans devoir entamer de procédure judiciaire.

Point fort

Un «Point fort» a paru en juin. Cette publication de lobbying paraît de manière irrégulière en fonction de l'actualité et s'adresse aux décideurs politiques, à l'administration et aux organisations de la santé. Plusieurs associations cantonales ont commandé des exemplaires supplémentaires pour l'envoyer à des bureaux cantonaux et communaux.

www.aide-soins-domicile.ch > Médias/Publications > Publications > Point fort

Articles publicitaires

Beaucoup d'organisations d'aide et de soins à domicile ont utilisé le matériel de la campagne publicitaire de l'Aide et soins à domicile 2007–2011. L'utilisation d'affiches, de prospectus, de cartes postales et d'autres articles renforce l'image homogène de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Une nouvelle campagne publicitaire sera lancée en 2011. D'ici là, les articles publicitaires peuvent toujours être commandés sur le online shop de l'imprimerie partenaire. Depuis l'automne 2009, des mouchoirs en papier avec les pictogrammes de la campagne contre la grippe de l'OFSP peuvent également y être commandés. www.uebelhart.ag > print-shop

www.spitex.ch

Après de longues négociations, l'ASSASD a pu reprendre l'adresse internet www.spitex.ch. Cette adresse appartenait à une entreprise de construction de cuisine. L'ancienne adresse en allemande www.spitex.ch et l'adresse en français www.aide-soins-domicile.ch continuent de fonctionner.

Site internet officiel

Avec son partenaire Webways SA, l'ASSASD a lancé en automne un site officiel pour l'Aide et soins à domicile sur www.spitex-website.ch. Grâce à cette offre, les organisa-

tions d'aide et de soins à domicile peuvent réaliser à des conditions avantageuses un site internet qui est homogène sur le plan visuel mais qui peut être géré librement quant à son contenu. Pour le moment, cette offre n'existe qu'en allemand. www.spitex-website.ch

Offres d'emploi online

Le portail des offres d'emploi dans l'aide et les soins à domicile est online depuis l'automne 2009 sur www.soins-a-dom-emplois.ch. La mise au concours des postes sur internet a pris de plus en plus d'importance au sein du marché du personnel qui est soumis à beaucoup de tensions. www.soins-a-dom-emplois.ch

Des informations associatives internes

L'organe de communication de l'ASSASD «INFO» a paru six fois en 2009. Il informe les associations cantonales des activités internes et externes de l'association.

En mars, l'association faîtière a envoyé sa première E-Newsletter, créée sur internet. Tous les deux mois, ce service informe les organisations de base sur les nouvelles contributions importantes et les nouveaux documents sur le site. Cette E-Newsletter est adressée aux organisations de base de 21 cantons. Cinq associations cantonales ont décidé que leurs orga-

nisations de base ne recevraient pas d'E-Newsletter directement de l'ASSASD.

Photos de l'aide et des soins à domicile sur DVD

L'ASSASD a fait faire des photos des activités dans l'aide et de soins à domicile et a produit un DVD. Les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent utiliser ces photos dans le cadre de leurs activités de communication.

www.aide-soins-domicile.ch > Shop > Matériel de bureau

Groupe de travail communication

Le groupe de travail communication s'est réuni trois fois en 2009. Il s'est occupé en particulier de la conception et du slogan de la Journée nationale Aide et soins à domicile et il a préparé les mesures de communication pour le Congrès national 2010 Aide et soins à domicile.

Produits et prestations

Revue Schauplatz Spitex

La revue «Schauplatz Spitex» a été entièrement restructurée. Les organes responsables se sont réorganisés. En janvier, les dix associations cantonales éditrices et l'ASSASD ont créé une association responsable. Ainsi, l'ASSASD

est devenue coéditrice de la revue. En parallèle, la revue a introduit un nouveau concept rédactionnel. L'équipe de rédaction a été renforcée, le layout modernisé et la revue est également présente sur internet. Axel Springer Fachmedien SA est la nouvelle régie des annonces. Cette délocalisation a porté ses fruits; les revenus des annonces ont nettement augmenté. Le nombre des abonnements s'est également développé de manière réjouissante. La nouvelle orientation de la revue a été préparée par un groupe de travail sous la direction de deux consultants externes. L'OFAS a soutenu financièrement cette restructuration durant deux ans en versant 100'000 francs par année par le biais du contrat de prestations avec l'ASSASD. L'objectif de ce soutien transitoire était que l'unique revue d'aide et de soins à domicile continue d'exister après l'introduction de la RPT. Cet objectif principal a été atteint: l'Aide et soins à domicile continue d'avoir une revue spécialisée en Suisse alémanique. Les organes responsables veulent encore élargir leur cercle de soutien. Au début de 2010, l'association cantonale Appenzell Rhodes-Intérieures va y adhérer. D'autres cantons sont également en train d'examiner une éventuelle adhésion. A long terme, il faudra discuter s'il est souhaitable et réalisable de développer cette revue pour la Suisse romande et italienne.

www.schauplatz-spitex.ch

FACILE À SAVOURER

Pour le service de livraison de repas à domicile, SV Suisse propose des plats équilibrés et savoureux, concoctés sur mesure pour les personnes qui bénéficient d'aide et de soins à domicile. Grâce au conditionnement pratique en portions dans de la vaisselle jetable, les menus sont préservés de manière optimale. Leur sécurité est assurée, ils répondent à des normes de qualité exigeantes et sont faciles à manier.

Les plats sont préparés et dressés sur assiette à la maison – un vrai délice.

Commandez sans tarder un menu de dégustation sans engagement. Nous vous conseillerons avec plaisir.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Téléphone : 043 814 16 91

Courriel : sales_sv@sv-group.ch

www.sv-group.ch



MARKETING

L'Aide et soins à domicile et les milieux économiques

Depuis des années, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) collabore avec des entreprises partenaires sélectionnées. Grâce à des partenariats de sponsoring et des accords de partenaire privilégié, certaines entreprises reçoivent un soutien exclusif lors du développement du marché. En contre-partie, l'ASSASD reçoit un soutien financier qu'elle utilise pour le développement de l'aide et des soins à domicile. Les organisations de base et les associations cantonales de l'aide et des soins à domicile profitent directement de ces partenariats. D'une part, les nombreux sponsors leur octroient des conditions d'achat avantageuses, d'autre part, la cotisation de membre reste peu élevée grâce aux revenus du sponsoring.

En 2009, l'ASSASD a conclu un nouveau contrat avec quatre entreprises: Garaventa Liftech SA (élévateurs sur escaliers/élévateurs verticaux), Health Information Net SA (transmission d'e-mails sécurisés), Webways SA (sites internet pour l'Aide et soins à domicile/portail online de l'emploi dans l'aide et les soins à domicile) et AXA Winterthur (assurance). Dans le domaine des véhicules, l'ASSASD a pu élargir l'offre de rabais de flotte: cinq «partenaires privilégiés» (Opel/Chevrolet, Subaru, Smart/Mercedes, Renault et Fiat/Lancia/Alfa Romeo) proposent désormais leurs

conditions de flotte tant aux organisations d'aide et de soins à domicile qu'à leurs collaborateurs.

www.aide-soins-domicile.ch >

Domaine des membres >

Achat de matériel

L'ASSASD a également des contrats de partenariats avec les entreprises suivantes: Salzmänn Medico (bas de compression, articles pour l'incontinence, bandes élastiques, protections des hanches), IBA (livraison direct de matériel de bureau), Valser Service (boissons sans alcool) et Adecco (bureau de placement du personnel). En 2009, les contrats de sponsoring avec B. Braun SA (soins de plaie) et Sunrise Medical SA (fauteuils roulants, coussins, aides à la mobilité) sont arrivés à échéance.

En 2009, les revenus des partenariats de sponsoring se sont élevés au total à 236'000 francs (2008: 172'000 francs). Ces coopérations fournissent ainsi une contribution importante au financement propre de l'association.

iba
BureauDirect

iba sa
Gewerbestrasse 16
3065 Bolligen

gratuit
Téléphone
0800 82 82 82

gratuit
Fax
0800 83 83 83



Commandes

24 h/24

**Aptitude à
livrer de**

99%



E-Shop

www.iba.ch



Livraison

gratuite

« Notre souhait vous faire plaisir »

Sautez le pas. Rejoignez-nous.

**Revenu supplémentaire garanti
Protection du capital à 100 %
plus 3,5%* d'intérêts**

TwinStar Income Plus vous permet de planifier votre avenir en toute sécurité grâce à un plan de versement sur mesure. Pendant les cinq premières années de la phase de constitution, vous profitez en outre d'un taux d'intérêt de 3,5%* garanti chaque année. Ainsi, vous n'avez aucun souci à vous faire concernant le financement de votre retraite, même lorsque les temps sont incertains.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous aider au 0800 809 809 ou sur axa-winterthur.ch

AXA winterthur
réinventons / la prévoyance

* Pendant les cinq premières années de la phase de constitution, pour une durée contractuelle de 25 ans.



«Nous pouvons enfin
atteindre l'Aide et les soins
à domicile avec HIN.»

Dr. med. Markus Wieser, Winterthur

HIN

HIN Suisse Romande
Grand-Rue 38
CH-2034 Peseux
Téléphone 0848 830 741
infosr@hin.ch · www.hin.ch

Votre courrier électronique avec un abonnement HIN Spitex codé:

- plus de 12 000 généralistes et spécialistes
- plus de 140 hôpitaux, assurances et institutions du domaine de la santé
- de nombreuses organisations Aide et soins à domicile

Autres informations sous www.hin.ch/f/spitexabo

AIDE ET SOINS A DOMICILE
Partenaire de Spitex





DÉCOUVREZ LE VALSER SERVICE ET SES AVANTAGES!

- Livraisons régulières – directement à la maison ou au travail
- Elimination des bouteilles vides par le VALSER SERVICE
- Gain de temps et d'énergie
- Boissons favorites toujours en réserve
- Pas de coûts supplémentaires
- Aucune obligation
- Pas de commande minimale

Commande en toute facilité via l'E-Shop:
www.valserservice.ch





Informations supplémentaires:
VALSER SERVICE Infoline 0848 10 20 50





GARAVENTA LIFTECH
AG
TREPPEN- & SENKRECHTLIFTE
Fännring 2
CH-6403 Küsnacht am Rigi
Telefon 041 854 78 80
liftech@garaventa.com
www.garaventalift.ch

«Mon indépendance est primordiale.»

Rend votre résidence plus agréable:
sièges sur escalier, élévateurs sur escalier,
élévateurs verticaux

SPITEX
Aide et soins à domicile
partenaire officiel





Veuillez svp me faire parvenir votre documentation

☐ élévateurs sur escalier
 ☐ sièges sur escalier
 ☐ élévateurs verticaux
 ☐ Veuillez svp me téléphoner

Prénom / Nom	
Adresse / CP / Lieu	
Téléphone	

COMPTABILITE ET FINANCES

Révision

La fiduciaire Lehmann SA à Berne a procédé à la révision des comptes. La révision s'est à nouveau faite conformément au standard suisse du contrôle restreint. Le Comité central recommande aux délégués d'approuver les comptes 2009.

Bilan

Grâce aux bons résultats d'exploitation, le gain s'élève à 32'463 francs. Le Comité central demande aux délégués de regrouper les différentes réserves de fonds pour journées/informatique, évaluation des soins, financement/législation, projets stratégiques et financement des soins dans une seule réserve de fonds intitulée «projets et réunions». Cette réserve a été alimentée par 44'000 francs provenant du résultat 2009.

De cette manière, le capital propre a augmenté de 32'463 francs et s'élève désormais à environ 440'000 francs. L'ASSASD se rapproche ainsi de l'objectif qu'elle vise depuis des années: être en mesure de garantir par ses propres moyens l'ensemble des dépenses de personnel durant tout un semestre. C'est le montant recommandé pour les organisations à but non lucratif.

La nouvelle réserve projets et réunions permet au Comité central, d'une part, de participer à d'importants projets de tiers de manière

rapide ou, d'autre part, de réaliser soi-même, en cours d'année, un projet urgent et indispensable. L'innovation, l'action et la réaction dans le système de santé nécessitent une certaine flexibilité financière. La réserve projets et réunions la garantit à l'ASSASD.

Compte de pertes et profits

Les dépenses s'élèvent à 1'896'794 francs et les revenus à 1'973'597 francs. Après déduction des dépenses extraordinaires, il reste un gain net de 76'463 francs. En 2009, des projets se sont réalisés pour un montant de quelque 295'000 francs à la charge du crédit pour projets de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). A côté d'une contribution de 100'000 francs pour la revue en allemand «Schauplatz Spitex» et des contributions à de petits projets, les plus grands travaux suivants sont également à la charge de cette enveloppe:

- RAI-HC module Mental Health (39'000 francs): en développement
- Première actualisation de RAI-Home-Care Suisse (10'000 francs): l'instrument d'évaluation des soins requis RAI-HC, utilisé depuis 2003, a été amélioré grâce aux suggestions provenant de la pratique. Les points critiqués par Santéuisse ont également été pris en compte.

- Pool de données RAI (19'500 francs): l'avant-projet pour la mise sur pied d'un pool de données a été terminé.
- Etude SwissAgeCare-2010 (67'000 francs) sur les souhaits et les attentes des proches soignants: il a été possible de réaliser en grande partie l'étude en Suisse alémanique durant l'année 2009; les résultats seront présentés en 2010. La même étude va démarrer en 2010 en Suisse romande et au Tessin.

- Promotion de la santé auprès des personnes âgées (31'000 francs): ce projet montre l'engagement régional et cantonal des organisations d'aide et de soins à domicile dans le domaine de la prévention auprès des personnes âgées.

Les deux derniers projets seront présentés en septembre 2010 lors du Congrès national de l'Aide et soins à domicile.

Les contributions versées sur la base du mandat de prestations avec l'OFAS pour la réalisation des cours pour aides ménagères (91'000 francs) apparaissent également pour la première fois dans les comptes 2009.

Provenance et utilisation des fonds

Grâce à la comptabilité analytique, l'ASSASD peut donner des renseignements sur la provenance et l'utilisation des fonds (voir page 28).

BILAN AU 31.12.2009

Actifs	2008 CHF	2009 CHF	Part en %
Actifs circulants	758'058.17	926'443.84	91.6
100 Liquidités	217'464.37	579'270.02	
105 Titres	400'000.00	0.00	
110 Créances	127'718.95	43'961.70	
121 Stock de littérature spécialisée	1.00	1.00	
130 Actifs transitoires	12'873.85	107'521.09	
130 Projets inachevés OFAS	0.00	195'690.03	
Actifs immobilisés	105'500.00	85'400.00	8.44
150 Mobilier et installations	61'200.00	61'000.00	
150 Machines de bureau	10'000.00	5'000.00	
150 TED-Hardware/Internet	34'300.00	19'400.00	
Total Actifs	863'558.17	1'011'843.84	100.00

Passifs	2008 CHF	2009 CHF	Part en %
Capital étranger	305'447.20	377'269.29	37.3
200 Créanciers	117'975.45	176'111.09	
230 Passifs transitoires	187'471.75	201'158.20	
Capital propre	558'110.97	634'574.55	62.7
285 Réserves de fonds pour projets et réunions	0.00	195'000.00	
285 Réserve de fonds journées/informatique	8'000.00	0.00	
285 Réserve de fonds évaluation des besoins	18'000.00	0.00	
285 Rés. de fonds financement ASSASD/législation	45'000.00	0.00	
285 Réserve de fonds pour projets stratégiques	30'000.00	0.00	
285 Réserve de fonds financement soins	50'000.00	0.00	
280 Capital propre	277'893.92	407'110.97	
Gain/-Déficit	129'217.05	32'463.58	
Total passifs	863'558.17	1'011'843.84	100.00

Informations

Valeur d'assurance du stock	20'000.00
Valeur d'assurance des actifs immobilisés	150'000.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2009

Charges	Comptes 2008 CHF	Comptes 2009 CHF	Budget 2009 CHF	Budget 2010 CHF
Charges du personnel	1'145'034.20	1'579'741.11	1'555'400.00	1'520'100.00
330 Salaires	572'369.65	785'374.95	832'500.00	790'950.00
370 Prestations sociales	100'241.05	137'692.70	139'850.00	143'150.00
380 Conseil spécialisé	403'645.55	601'460.85	555'550.00	556'300.00
390 Autres frais du personnel	68'777.95	55'212.61	27'500.00	29'700.00
Charges immobilières	167'188.35	133'209.40	134'300.00	129'550.00
530 Entretien et réparations	26'038.95	12'369.25	14'500.00	15'500.00
541 Amortissements	64'699.70	44'870.75	43'000.00	34'600.00
544 Loyer/charges annexes	76'449.70	75'969.40	76'800.00	79'450.00
Charges d'exploitation/frais	76'665.70	90'710.26	143'400.00	129'300.00
570 Bureau et administration	31'535.75	31'996.71	44'500.00	46'450.00
574 Frais	41'778.20	48'129.55	93'900.00	74'850.00
575 Informatique	3'351.75	10'584.00	5'000.00	8'000.00
Autres charges d'exploitation	56'681.50	93'133.70	87'500.00	119'500.00
577 Publicité et relations publiques	40'533.05	90'811.65	83'500.00	117'500.00
580 Autres charges	16'148.45	2'322.05	4'000.00	2'000.00
Total charges d'exploitation	1'445'569.75	1'896'794.47	1'920'600.00	1'898'450.00

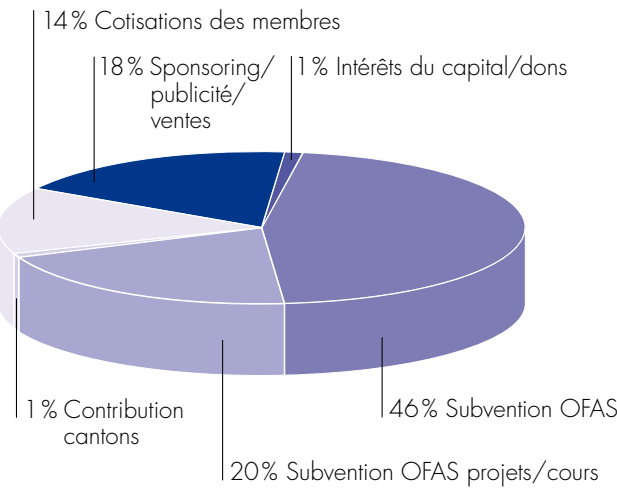
26

Produits	Comptes 2008 CHF	Comptes 2009 CHF	Budget 2009 CHF	Budget 2010 CHF
Produits	289'993.19	363'848.50	322'400.00	349'350.00
620 Produits de prestations	275'327.55	359'254.85	245'300.00	277'200.00
652 Produits de vente de matériel	13'399.75	21'197.75	94'500.00	94'500.00
653 TVA	-14'784.55	-20'347.10	-20'400.00	-22'350.00
660 Intérêts du capital	16'050.44	3'743.00	3'000.00	0.00
Subventions/cotisations	1'286'810.90	1'609'749.03	1'635'000.00	1'580'000.00
697 Subvention OFAS	900'000.00	900'000.00	900'000.00	900'000.00
697 Subvention OFAS projets	100'000.00	295'690.03	400'000.00	300'000.00
697 Subvention OFAS cours	0.00	91'056.00	0.00	75'000.00
697 Contribution des cantons	0.00	27'750.00	0.00	5'000.00
698 Cotisations des membres	280'735.90	282'968.20	275'000.00	300'000.00
699 Dons	6'075.00	12'284.80	60'000.00	0.00
Total produits	1'576'804.09	1'973'597.53	1'957'400.00	1'929'350.00
Résultat extraordinaire	-2'017.29	-339.48	0.00	0.00
800 Produits extraordinaires	535.60	0.00	0.00	0.00
801 Charges extraordinaires	-2'448.75	-51.40	0.00	0.00
802 Perte de change non réalisé compte EUR	-104.14	-288.08	0.00	0.00
Récapitulatif				
Produits d'entreprise	1'576'804.09	1'973'597.53	1'957'400.00	1'929'350.00
Charges d'entreprise	1'445'569.75	1'896'794.47	1'920'600.00	1'898'450.00
Total résultat de l'entreprise	131'234.34	76'803.06	36'800.00	30'900.00
Résultat extraordinaire	-2'017.29	-339.48	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	129'217.05	76'463.58	36'800.00	30'900.00
Création de réserve	0.00	-44'000.00	0.00	0.00
Gain/-Déficit	129'217.05	32'463.58	36'800.00	30'900.00

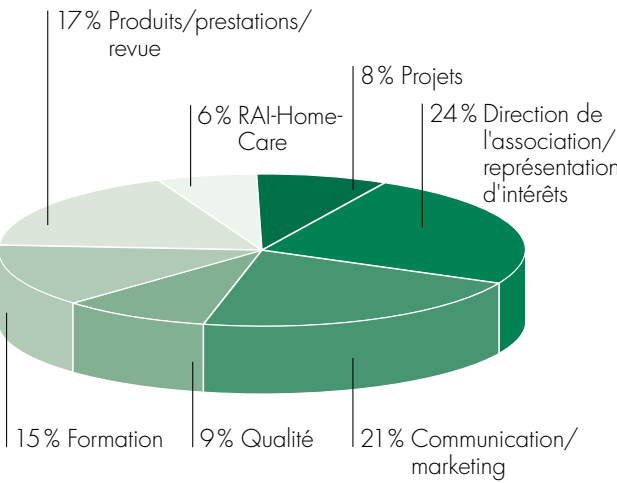
27

Provenance et affectation des fonds 2009

Provenance des fonds 2009	CHF
Sponsoring/publicité/ventes	360'106
Intérêts du capital/dons	16'028
Subvention OFAS	900'000
Subvention OFAS projets/cours	386'746
Contribution cantons	27'750
Cotisations des membres	282'968
Total	1'973'598



Affectation des fonds 2009	CHF
Direction de l'association/ représentation d'intérêts	456'552
Communication/marketing	395'836
Qualité	160'659
Formation	287'192
Produits/prestations/revue	323'805
RAI-Home-Care	121'513
Projets	151'237
Total	1'896'794



Ialugen Plus®

50% plus d'efficacité et cicatrisation de 20% plus rapide.¹

Le taux moyen de guérison était de 1,5 fois plus élevé dans le groupe traité par Ialugen Plus® que dans celui traité par sulfadiazine argentique seule. Dans le groupe traité par Ialugen Plus® une complète* avec une vitesse de 20% plus rapide (4 jours) a été observée chez 98% des patients.

¹S. Baux et al. Etude clinique de l'activité et de la tolérance de Ialugen Plus®, dans le traitement des brûlures. Etude comparative (vs. sulfadiazine argentique), randomisée et multicentrique. Brûlures, vol. IV n°4, p. 233-236, fév. 2004.

* Définie comme une guérison d'au moins 90% de la surface de la plaie.

Ialugen Plus®. C: natrii hyaluronas, sulfadiazinum argenticum. I: Prophylaxie et traitement des plaies infectées: ulcère, décubitus, brûlures de gravités diverses. P: Crème: une couche de 2-3 mm de crème 1 x jour; compresses: 1 x jour 1 ou plusieurs compresses. Préc.: éviter l'exposition directe au soleil de la partie traitée. Cl: Grossesse, prématurés et nourissons pendant le premier mois de vie. El: Rarement réactions d'hypersensibilisation. PR: Crème 20g (liste C); 25g*, 60g* et 500g (liste B); Compresses: 5 (liste C); 10/30 (liste B).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Compendium suisse des médicaments. *Admis par les caisses.

IBSA Institut Biochimique SA, Headquarters and Marketing Operations, Via del Piano, CH-6915 Pambio-Noranco
www.ibsa.ch

Remue le monde.



COMUNITAS

Prévoir l'avenir dès aujourd'hui.

Fondation de prévoyance de l'Association des Communes Suisses

Comunitas
Bernastrasse 8
3000 Berne 6
Téléphone 031 350 59 59
www.comunitas.ch

Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile



CHF 50.-
de crédit de circulation
pour chaque nouvelle carte
Mobility.

Offre exclusive Business CarSharing* pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

Plus d'info:
www.spitex.ch
→ Marché du domaine
→ Véhicules

*Valable jusqu'au 31.12.2010

Mobility met à disposition plus de 2'250 véhicules à 1'150 emplacements 24h/24 dans toute la Suisse.

www.mobility.ch
Centrale de services 24h/24
0848 824 812

Mobility
CarSharing
Schweiz • Suisse • Svizzera • Svitze
Les voitures qui me font avancer.

PRODUITS D'ASSISTANCE

aux personnes les plus diverses

Vous trouverez toutes les informations sur les nouveaux produits sur notre site Internet ou dans le prospectus «Reha-Line» gratuit. Demandez-le maintenant!



Semadeni
PIONEER IN PLASTICS

Semadeni AG
Matières Plastiques et Traitement
CH-3072 Ostermundigen | Téléphone +41 31 930 18 18
WWW.SEMADENI.COM

root-service ag
8575 Bürglen
www.root.ch
071 634 80 40

Ihr Partner für Spitex EDV-Gesamtlösungen

- **RAI-HC Schweiz und Caragon™**
Bedarfsabklärung/Pflegediagnosen NANDA
- **Perigon Dispo**
Dienst- und Einsatzplanung
- **Perigon Homecare**
Adress- und Debitorenverwaltung
- **Perigon Pocket**
mobile Leistungserfassung
- **KORE**
Kostenrechnung
- **root - ASP Lösung**
Rechenzentrum
- **Hardwarelösungen**
von A-Z




Excipial®

Adapté à chaque type de peau

Des émollients, aussi personnels que la peau de votre patient



Admis par les caisses.

Excipial® Crème teneur en lipides 35.5%, **Crème grasse** teneur en lipides 54%, **Onguent gras** teneur en lipides 100%, **Onguent à l'huile d'amandes** C: huile d'amandes 751mg/g, oxyde de zinc 40mg/g, teneur en lipides 96%. I: Soins de la peau, traitement alterné avec des corticostéroïdes topiques, base pour préparations magistrales. D: Application 2-3x/j. P: Crème, Crème grasse, Onguent à l'huile d'amandes: Tubes de 30g et 100g. Onguent gras: Tubes de 100g. Liste D, LS. **Excipial® U Hydrolotion** C: Urée 20mg/ml, teneur en lipides 11%, **U Lipolotion** C: Urée 40mg/ml, teneur en lipides 36%. I: Pour protéger et soigner la peau sensible ou légèrement enflammée. U Hydrolotion convient aux peaux normales ou légèrement sèches, U Lipolotion aux peaux sèches ou très sèches. Traitement alterné avec des corticostéroïdes topiques. D: Application 2-3x/j. CI: Ne pas appliquer sur des blessures ou des plaies ouvertes. P: Flacons de 200ml (LS) et 500ml (LS en tant que grand-frère). Liste D. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments. 0310

 **swiss made**

Spirig Pharma SA
CH-4622 Egerkingen
www.spirig.ch

spirig



asebis®

Le système informatique pour le domaine d'aide et des soins à domicile

- saisie directe du recueil des données RAI-HC sur pocket pc ou un ordinateur portable
- documentation sur l'ensemble des données des soins
- traitement des données de la réception de la demande à la facturation des prestations
- consultation et formation RAI-HC

La proximité envers nos clients ainsi que notre expérience de longue date sur le marché des services d'aide et des soins à domicile sont nos points forts.

syseca informatik ag
Winkelriedstrasse 36
6003 Luzern
téléphone 041 226 36 26
téléfax 041 226 36 27
info@sysinf.ch
www.sysinf.ch

syseca
informatik ag
informatique
d'aujourd'hui et du futur

Avec TeleAlarm vous vous sentez en sécurité.

En cas d'urgence à la maison, il suffit d'appuyer sur un bouton pour appeler à l'aide avec le TeleAlarm S12. Ce système d'appel téléphonique d'urgence compose l'un après l'autre les huit numéros programmés, jusqu'à ce que quelqu'un réponde. La sécurité, c'est aussi plus de liberté. Pour vous et vos proches.

Informations: Swisscom Shop,
numéro gratuit 0800 800 800,
www.swisscom.ch/telealarm



*Franz et Gisela,
Jona, 10h35*

32

FresuCare

Einfach, schnell, professionell...
... ist der HomeCare Service von Fresenius Kabi für die umfassende Versorgung mit klinischer Ernährung zu Hause!

Simple, rapide, professionnel...
... c'est le service HomeCare de Fresenius Kabi pour la prise en charge globale de la nutrition clinique à domicile!

Beratung und Betreuung
Service
Produkte - Alles aus einer Hand

Conseils et prise en charge
Prestations
Produits - tout auprès d'un seul prestataire

FRESENIUS KABI
caring for life

InfoLine 0800 800 877
InfoMail@fresenius-kabi.com

Fresenius Kabi (Schweiz) AG
Spichermatt 30
CH-6371 Stans
Telefon 041 619 50 50
Telefax 041 619 50 80
www.fresenius.ch

33



Le système d'alarme
Croix-Rouge suisse 

Quiconque intervient auprès de personnes âgées, malades ou handicapées sait que le système d'alarme Croix-Rouge est le gage de leur sécurité permanente. Et ce depuis plus de 25 ans.

Grâce à la touche d'alarme et au dispositif mains libres, l'utilisateur peut donner l'alerte en toute circonstance. Il est secouru de façon personnalisée et fiable, sans formalités (www.systeme-alarme.ch).

Renseignements complémentaires :

CRS Argovie	062 835 70 50	CRS Neuchâtel	032 886 88 64
CRS Appenzell R.-Ext.	071 351 17 37	CRS Nidwald	041 660 75 27
CRS Appenzell R.-Int.	071 787 36 49	CRS Obwald	041 660 75 27
CRS Bâle-Campagne	061 905 82 00	CRS Schaffhouse	052 625 04 05
CRS Bâle-Ville	061 319 56 55/56	CRS Schwyz	055 460 35 65
CRS Berne	031 384 02 00	CRS Soleure	062 207 02 44
CRS Fribourg	026 347 39 40	CRS Saint-Gall	071 22799 66
CRS Glaris	055 650 27 77	CRS Thurgovie	071 626 50 84
CRS Grisons	081 258 45 85	CRS Uri	041 874 30 75
CRS Jura	032 422 85 43	CRS Zoug	041 710 54 00
CRS Lucerne	0842 47 47 47	CRS Zurich	044 360 28 60

sponsorisé par:



Croix-Rouge suisse 

Ziele setzen:
Pflege, Bildung, Management

WE'G
Weiterbildungszentrum für
Gesundheitsberufe

Berufsbegleitende Weiterbildungsangebote

Informieren Sie sich über unsere modularen Nachdiplomstudiengänge und Nachdiplomkurse:

Management in Gesundheitsorganisationen

Pflege mit Schwerpunkten

Mütter- und Väterberatung

Neue Lehrgänge ab 2010

- Modulare Weiterbildung für FaGe im Langzeitbereich
- Kompaktlehrgang Zertifikat SVEB I für Berufsbildnerin/Berufsbildner
- Nachdiplomstudium Reflexzonentherapie

Nächste Informationsveranstaltungen am 9. Juni 2010, 18. August 2010, 3. November 2010
am WE'G in Aarau von 17.00–19.00 Uhr

WE'G Mühlemattstrasse 42 CH-5001 Aarau
Telefon +41(0)62 837 58 58 Fax +41(0)62 837 58 60 E-Mail info@weg-edu.ch

www.weg-edu.ch

60 Jahre WE'G
am 17. Juni 2010
Feiern Sie mit uns!
www.weg-edu.ch > Tagungen

Rehabilitationshilfen

- Rollstühle und Scooter
- Bad-, WC- und Duschhilfen
- Transferhilfen
- Pflegebetten
- Therapiegeräte
- Geh-Hilfen
- Miet-Service

Verlangen Sie unsere Dokumentation.



Binder Rehab AG | Heim- und Spitalbedarf
5612 Villmergen | T 056 618 32 32 | BinderRehab.ch

 **BINDER
REHAB**



Switzerland's 4x4



SUBARU

La Justy Four part à la conquête de nos cœurs. Et de nos routes. Longue de seulement 361 cm, elle n'en est pas moins une citadine à part entière. Accueillant confortablement jusqu'à cinq personnes, elle se distingue par des portes qui s'ouvrent largement et un coffre d'une capacité étonnante pouvant atteindre 630 litres. Et puisque nous parlons de litres: en moyenne, elle n'en consomme que 6,3 aux 100 km. Alors qu'elle est très généreuse en matière de puissance, de sécurité et d'équipement.

électriquement, climatisation, dossier arrière réglable et rabattable en deux parties (60/40), radio-CD avec 4 haut-parleurs et entrée Aux, garde au sol de 15 cm.



PRIX: La Justy Four est disponible jusqu'à épuisement des stocks. Des stocks qui devraient disparaître rapidement vu son prix sensationnel de Fr. 22'750.-.

Catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 148 g/km, 6,3 l/100 km (mixte). Moyenne de toutes les voitures neuves proposées: 204 g/km.

SUBARU Suisse SA, Industriestrasse, 5745 Safenwil, www.subaru.ch,
téléphone 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200.
www.multilease.ch. Prix nets recommandés, TVA de 7,6% incl.

CHEZ SUBARU, LES PROFESSIONNELS ET ORGANISATIONS DE SOINS À DOMICILE BÉNÉFICIENT DE CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES.



PUISSANCE: Moteur 4 cylindres en ligne, 16 soupapes, traction intégrale permanente, 1298 cm³, 91 ch (67 kW), 5 vitesses, commande variable des soupapes, DOHC.

SÉCURITÉ: ABS à 4 canaux avec EBD et assistance au freinage, airbags conducteur, passager et latéraux à l'avant, airbags rideaux à l'avant et à l'arrière, renforts de protection latérale, pré-tensionneurs de ceintures et limiteurs de la force de retenue à l'avant, ancrages ISOFIX pour sièges enfants à l'arrière.

ÉQUIPEMENT: Direction assistée électrique, lève-glaces électriques à l'avant et à l'arrière, rétroviseurs extérieurs réglables



Justy
5 portes,
4x4 ou traction avant
91 ch ou 70 ch
Fr. 22'750.- ou Fr. 17'000.-



Impreza 4x4
5 portes, 1,5 l/107 ch à
2,5 l Turbo/300 ch
Fr. 26'900.- à Fr. 59'900.-
Aussi avec boxer diesel



Forester 4x4
5 portes, 2,0 l/147 ch à
2,5 l Turbo/230 ch
Fr. 33'300.- à Fr. 51'300.-
Aussi avec boxer diesel



Legacy 4x4
4/5 portes, 2,0 l/150 ch à
2,5 l Turbo/265 ch
Fr. 35'500.- à Fr. 53'000.-
Aussi avec boxer diesel



Outback 4x4
5 portes, 2,0 l/150 ch à
3,6 l/6 cyl./260 ch
Fr. 42'000.- à Fr. 57'500.-
Aussi avec boxer diesel



Tribeca 4x4
5 portes, 3,6 l/6 cyl./
258 ch
5+2 places
Fr. 67'500.-

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Stéphanie Mörikofer-Zwez	Présidente, représentation d'intérêts	Kaiseraugst
Ruth Buser	Vice-présidente, qualité/RAI-HC	Binningen
Peter Mosimann	Vice-président, tarifs	Carouge
Beat Bucheli		Wünnewil
Helen Jäger	Formation	St. Gallen
Rudolf Leder	Relations publiques	Baden
Peter Steiner	Finances/recherche de fonds	Gerolfingen
Franz Stocker		Zurich
Dr. Bruno Suter		Freienbach
Marco Treichler		Lugano

Beatrice Mazenauer	Secrétaire centrale, coordination/finances	100%
Silvia Marti Lavanchy	Politique/bases	60% (à partir du 15.8.2009)
Regula Streckeisen	Responsable formation	80%
Maja Mylaeus-Renggli	Responsable qualité	60%
Dominik Hadorn	Qualité/eHealth	60% (jusqu'au 31.3.2009) 80% (à partir du 1.4.2009)
Andreas Keller	Responsable communication/marketing	80%
Yvonne Suter	Communication/marketing	80%
Marie-Anne Trinkner-Meier	Responsable secrétariat/organisation de congrès	80% (congé maternité 1.8.-31.12.09)
Sabine Dombrowski	Remplacement responsable secrétariat/ organisation congrès 2010	80% (à partir du 1.7.2009, à durée limitée)
Aziz Moudi	Secrétariat	90%
Patricia Buri-Perrin	Secrétariat	60% (à partir du 15.1.2009)

Pro Office	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

Commissions et groupes de travail

Etat: 31.12.2009
 CC = Comité central
 SC = Secrétariat central

Commission de la qualité

Ruth Buser (présidence, CC/BI), Gabriele Balestra (TI), Annemarie Fischer (ZH), Hanspeter Inauen (LU), André Jordan (VD), Monika Müller Hutter (SG), Maja Mylaeus (SC)

Commission de formation

Helen Jäger (présidence, CC/SG), Anne Defago (GE), Elsbeth Liechti (ZH), Fabienne Pauchard (VD), Karin Theiler-Kuster (SZ), Regula Streckeisen (SC), vacant

Groupe de travail communication

Rudolf Leder (présidence, CC/AG), Christine Egli (AG), Sarah King (BE), Anne-Catherine Maaz (NE), Martina Schmidhauser (ZH), Dominik Weber (SG), Andreas Keller (SC), Yvonne Suter (SC)

Groupe de travail convention tarifaire

- Groupe de travail comptabilité analytique**
 Silvia Marti (présidence, SC),

Gabriele Balestra (TI), Flavio Carbone (VD), Tino Morell (GR), Markus Schwager (ZH), Werner Schnyder (SZ), Lukas Bäumlé (BL)

- Groupe de travail conventions/assurance de la qualité**

Beatrice Mazenauer (présidence, SC), Marco Treichler (CC/TI), Peter Mosimann (CC/GE), Dominik Weber (SG), Annemarie Fischer (ZH), Silvia Simoes (NW), Rahel Gmür (BE)

- Délégation chargée des négociations**

Beatrice Mazenauer (co-présidence, SC), Peter Mosimann (co-présidence, CC/GE), Rahel Gmür (BE), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber (SG), Silvia Marti (SC), Maja Mylaeus (SC)

Groupe de pilotage RAI-HC

Ruth Buser (présidence, CC/BI), Verena Bucher (Santésuisse), Tatiana Castelli (VD), Susanne Geissberger (CSS/Santésuisse), Dominique Germann (CDS), Rudolf Gilgen (Q-Sys AG), Barbara Heding (LU), Jan Guillaume (CDS), Marco Treichler (CC/TI), Beatrice Mazenauer (SC), Maja Mylaeus (SC)

Groupe noyau RAI-HC

Maja Mylaeus (présidence, SC), Maja Alder (LU), Pius Müller (Q-Sys AG), Irene Pfyl (SZ)

Délégués Ordonnance sur la formation ASSC (projet OdASanté)

Marco Treichler (présidence, CC/TI), Annabelle Crivelli (BE), Elsbeth Liechti (ZH)

Délégués dans la CI Financement des soins

Stéphanie Mörikofer-Zwez (présidente), Beatrice Mazenauer (secrétaire centrale)

Comité de patronage

Co-présidence: Dominique Baettig (Conseiller national UDC, JU), Yvonne Gilli (Conseillère nationale les Verts, SG), Marianne Kleiner (Conseillère nationale PRD, AR), Theo Maissen (Conseiller aux états PDC, GR), Stéphane Rossini (Conseiller national PS, VS). La liste actuelle des membres du Comité de patronage se trouve sur www.aide-soins-domicile.ch > L'Association > Comité de patronage.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile est l'association faîtière des organisations d'aide et de soins à domicile à but non-lucratif. Elle comprend 26 associations cantonales. Quelques 600 services locaux, rattachés à ces associations cantonales, exploitent un réseau d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble de la Suisse. Chaque année, 29'000 collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des

soins à domicile soignent et prennent en charge quelque 210'000 clients et clientes.

L'ASSASD représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile d'utilité publique au niveau national face à l'opinion public, la politique, les autorités, les entreprises et les organisations partenaires. En tant qu'association de la branche, elle favorise le développement professionnel des prestations d'aide et

de soins à domicile. L'ASSASD assure également des mandats de coordination sur demande de la Confédération.

L'ASSASD est née en 1995 de la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).

Conditions spéciales pour les membres

Notices des partenariats de l'ASSASD voir

www.aide-soins-domicile.ch > domaine des membres > achat de matériel (login disponible auprès de votre association cantonale)



AIDE ET SOINS A DOMICILE

IBA matériel de bureau – livraison directe: pas de frais d'expédition, pas de montant minimal pour les commandes, pas de supplément pour petites quantités. Envoi le jour même pour les commandes parvenues jusqu'à 16h30. Tél. 0800 82 82 82, www.iba.ch

Garaventa – élévateurs/sièges sur escaliers: rabais spéciale à l'achat d'un siège/élévateur sur escaliers pour les clients d'aide et de soins à domicile. Information: tél. 041 854 78 24, Mme Planzer, graziella.planzer@garaventa.com, www.garaventalift.ch

Salzmann Medico – produits pour les soins, moyens auxiliaires: rabais spéciale sur tout l'assortiment. Information: tél. 071 282 12 12, medico.sg@salzmann-group.ch, <http://medicoshop.salzmann-group.ch>

SV Suisse – service de repas: conditions spéciales pour la préparation des repas distribué par l'Aide et les soins à domicile. Conseils/offres: tél. 043 814 11 11, M. Meier/M. Schubiger, sales_sv@sv-group.ch, www.sv-tasty.ch

Valser Services – service de boissons: conditions spéciales pour les organisations, collaborateurs et clients d'aide et de soins à domicile. Information: tél. 031 925 73 34, Mme Ben Bader, eveline.benbader@cchellenic.com, www.valserservice.ch

HIN – e-mail sécurisé: abonnement HIN/Aide et soins à domicile, pour communiquer par e-mail sécurisé avec les autres fournisseurs de prestations de la santé publique. Information: tél. 0848 830 740, info@hin.ch, www.hin.ch

Webways – websites: portail de l'emploi www.soins-a-dom-emplois.ch, site officiel pour l'aide et les soins à domicile www.spitex-website.ch. Information: tél. 061 695 99 99, M. Glanzmann, info@webways.ch, www.webways.ch

Rabais de flotte – sur différentes voitures: rabais sur les marques Opel, Chevrolet, Subaru, Smart/Mercedes, Renault. Conditions voir notices sur www.aide-soins-domicile.ch > domaine des membres > achat de matériel

Adecco Medical & Science – personnel temporaire et fixe: conditions spéciales pour le recrutement de personnel dans le domaine de la santé. Information: tél. 044 315 15 50, M. Valeri, gianni.valeri@adecco.ch, www.adecco.ch



AIDE ET SOINS A DOMICILE

Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile
Sulgenauweg 38
Case postale 1074
3000 Berne 23
Tél. 031 381 22 81
Fax 031 381 22 28
admin@spitex.ch
www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Editeur: Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Berne
Traduction allemand-français: Françoise Taillens, Berne
Layout: Balsi Atelier für vernetzte Kommunikation, Berne
Impression: Suter Print AG, Ostermundigen